

**Résolution**  
**relative à la réalisation d'une enquête qualitative sur la représentation du personnel à l'épreuve des institutions représentatives**

**Résolution adoptée à la majorité**

**Vote :**

Pour :	15
Contre :	5
Abstention :	0

Il y a près de dix ans, la filière des institutions représentatives du personnel dans les industries électriques et gazières vivait une recomposition majeure avec la création des délégués du personnel et des comités d'établissement. Les ordonnances de septembre 2017 vont aboutir sur une nouvelle évolution des missions et responsabilités, ainsi que la manière dont elles s'organisent à EDF SA.

Après examen en Commission des Moyens du 19 juin 2018, les représentants du personnel en séance plénière ce jour décident de faire réaliser par Michel Vakaloulis, sociologue, une étude qualitative portant sur la représentation du personnel à l'épreuve des IRP d'EDF SA.

Elle vise à tirer un bilan provisoire du travail collectif réalisé dans les trois instances (délégués du personnel, Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, Comités d'établissement) et mettre en perspective l'avenir du dialogue social et de la représentation des salariés dans le nouveau contexte institutionnel. Il s'agit notamment de recueillir les témoignages et les préconisations de ceux qui sont aujourd'hui les acteurs du dialogue social.

Il est proposé que ce travail soit alimenté par une cinquantaine d'entretiens. D'une part une dizaine d'entretiens d'exploration avec des élus de la filière CE-CCE et de représentants d'entreprise. D'autre part une quarantaine d'entretiens concernant l'ensemble de la filière CE-CHSCT-DP.

A titre indicatif, la restitution du rapport est envisagée pour mai 2019.

La Commission des Moyens du CCE EDF SA sera en charge du suivi technique et financier de cette enquête qui fera l'objet d'une restitution en séance du CCE EDF SA.